

TARIFS DE L'ANNÉE 2019

Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques de moins de 50m² (prix au m² par dispositif)	20,80€
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques de plus de 50m² (prix au m² par dispositif)	41,60€
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes sur support numérique de moins de 50m² (prix au m² par dispositif)	62,40€
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes sur support numérique de plus de 50m² (prix au m² par dispositif)	124,80€
Enseignes de moins de 12m² (prix au m² d'une enseigne ou cumul de toutes les enseignes)	exonérées
Enseignes entre 12m² et 50m² (prix au m² d'une enseigne ou cumul de toutes les enseignes)	41,60€
Enseignes à partir de 50m² (prix au m² d'une enseigne ou cumul de toutes les enseignes)	83,20€

Exemples :

Bandeau d'enseigne de 7m ²	Exonéré
Bandeau d'enseigne de 7m ² + caisson lumineux d'enseigne de 1m ² + drapeau avec enseigne de 6m ² par face	7+1+6+6 = 20 m² x 41,60€ = 832€
Bandeau d'enseigne de 7m ² + panneau publicitaire de 12 m ² (hors du site d'activité)	Exonéré + 12 m²x 20,80€ = 249.60€

Pour rappel :

- *La superficie imposable est celle du rectangle formé par les points extrêmes de l'inscription, forme ou image.*
- *L'encadrement n'est pas taxé.*
- *Les supports sont taxés par face : un panneau publicitaire recto-verso ou une enseigne à double face sont taxés 2 fois.*
- *Pour l'application de la taxe, la surface prise en compte pour les enseignes correspond au cumul de tous les dispositifs.*

Retrouvez l'ensemble des informations relatives à la TLPE sur le site internet du service public :

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22591>

DÉCLARATION ANNUELLE CONCERNANT LES PRÉ-ENSEIGNES, ENSEIGNES ET PANNEAUX PUBLICITAIRES

Mentions obligatoires à renseigner